Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-212902910-20260605-050620262-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE	EXTRAIT DU REGISTRE
ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN	DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE TREGOUREZ	DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°050620262

DATE DE CONVOCATION : ..... 1er juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin 2026 à 20h30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony Page.

DATE D'AFFICHAGE : ..... 1er juin 2026

Nombre de Conseillers en exercice 15
Nombre de présents 14
Nombre de votants. 15

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :
Margaux Raoul a donné procuration à Anthony Page

Secrétaire élue : Marion Pasdeloup

OBJET : Centre National d'Action Sociale (CNAS) : nomination d'un délégué élu et agent

Monsieur le Maire rappelle que le Comité National d'Action Sociale (CNAS) est une association à laquelle les élus des collectivités territoriales peuvent adhérer pour faire bénéficier leurs agent et retraités de prestations et d'aides dans le cadre de l'action sociale.

Dans ce contexte, il y a lieu de nommer un délégué élu et un délégué agent.

Madame le Maire propose de nommer :

- Michel Troboa, délégué élu

-Sandrine Bian, déléguée agent (qui est aussi correspondante)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

-Décide de suivre les propositions de Monsieur le Maire

Pour extrait certifié conforme

Le secrétariat

Marion Pasdeloup

Le Maire,

Anthony Page

MAIRIE DE TREGOUREZ (Finistère)

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-212902910-20260605-050620262-DE

Transmis au représentant de l'Etat le : .....

Publié le : .....